|  |
| --- |
| **Rapport de résultats 2019**BKF16 026 11-PADEAPABurkina Faso |

**Table des matières**

[1 Acronymes 4](#_Toc34410582)

[2 Aperçu de l’intervention 6](#_Toc34410583)

[2.1 Fiche d’intervention 6](#_Toc34410584)

[2.2 Auto-évaluation de la performance 8](#_Toc34410585)

[1.1.1 Pertinence 8](#_Toc34410586)

[1.1.2 Efficacité 8](#_Toc34410587)

[1.1.3 Efficience 8](#_Toc34410588)

[1.1.4 Durabilité potentielle 9](#_Toc34410589)

[1.1.5 Conclusions 9](#_Toc34410590)

[3 Suivi des résultats 11](#_Toc34410591)

[3.1 Evolution du contexte 11](#_Toc34410592)

[3.1.1 Contexte général et institutionnel 11](#_Toc34410593)

[3.1.2 Contexte de gestion 12](#_Toc34410594)

[3.2 Performance de l’outcome 14](#_Toc34410595)

[3.2.1 Progrès des indicateurs 14](#_Toc34410596)

[3.2.2 Analyse des progrès réalisés 14](#_Toc34410597)

[3.3 Performance de l'output 1 15](#_Toc34410598)

[3.3.1 Progrès des indicateurs 15](#_Toc34410599)

[3.3.2 État d'avancement des principales activités 15](#_Toc34410600)

[3.3.3 Analyse des progrès réalisés 16](#_Toc34410601)

[3.4 Performance de l'output 2 16](#_Toc34410602)

[3.4.1 Progrès des indicateurs 17](#_Toc34410603)

[3.4.2 État d'avancement des principales activités 17](#_Toc34410604)

[3.4.3 Analyse des progrès réalisés 17](#_Toc34410605)

[3.5 Performance de l'output 3 18](#_Toc34410606)

[3.5.1 Progrès des indicateurs 18](#_Toc34410607)

[3.5.2 État d'avancement des principales activités 18](#_Toc34410608)

[3.5.3 Analyse des progrès réalisés 19](#_Toc34410609)

[4 Suivi budgétaire 20](#_Toc34410610)

[5 Risques et problèmes 21](#_Toc34410611)

[6 Synergies et complémentarités 24](#_Toc34410612)

[6.1 Avec les autres interventions du portefeuille 24](#_Toc34410613)

[6.2 Avec les projets pour tiers 24](#_Toc34410614)

[6.3 Autres synergies et complémentarités 24](#_Toc34410615)

[7 Thèmes transversaux 24](#_Toc34410616)

[7.1 Environnement et changement climatique 24](#_Toc34410617)

[7.2 Genre 25](#_Toc34410618)

[8 Leçons apprises 26](#_Toc34410619)

[8.1 Les succès 26](#_Toc34410620)

[8.2 Les défis 26](#_Toc34410621)

[8.3 Questions d’apprentissage stratégique 26](#_Toc34410622)

[8.4 Synthèse des enseignements tirés 26](#_Toc34410623)

[9 Pilotage 27](#_Toc34410624)

[9.1 Modifications apportées à l’intervention 27](#_Toc34410625)

[9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi 28](#_Toc34410626)

[9.3 Réorientations stratégiques envisagées 32](#_Toc34410627)

[9.4 Recommandations 32](#_Toc34410628)

[10 Annexes 33](#_Toc34410629)

[10.1 Critères de qualité 33](#_Toc34410630)

[10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour 38](#_Toc34410631)

[10.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel) 38](#_Toc34410632)

[10.4 Aperçu des MoRe Results 39](#_Toc34410633)

[10.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) » 39](#_Toc34410634)

[10.6 Ressources en termes de communication 39](#_Toc34410635)

# Acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| AEP | Approvisionnement en Eau Potable |
| ANO | Avis de Non Objection |
| APD | Avant-Projet Détaillé |
| APS | Avant-Projet Sommaire |
| AT | Assistant Technique |
| ATN | Assistant Technique National |
| BE | Bureau d’Etudes |
| BF | Borne Fontaine |
| BOA | Bank Of Africa |
| BP | Branchement Privé |
| CA | Conseil d’Administration |
| CE | Château d’Eau |
| CEMEAU | Centre des Métiers de l’eau |
| CCTP | Cahier de Clauses Techniques Particulières |
| COPIL | Comité de Pilotage |
| CS | Convention Spécifique |
| CSC | Cahier Spécial des Charges |
| CTB | Coopération Technique Belge |
| DAO | Dossier d’Appel d’Offres |
| DASS | Direction de l’Assainissement |
| DF | Directeur Financier |
| DGCOOP | Direction Générale de la Coopération |
| DGCMEF | Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers |
| DGD | Direction Générale de la coopération au Développement et Aide Humanitaire |
| DREA | Direction Régionale de l’Eau et l’Assainissement de la Région de l’EST |
| DM | Direction des Marchés |
| DPI | Direction de la Planification et des Investissement |
| DTF | Dossier Technique et Financier |
| DEX | Direction de l’Exploitation |
| ENABEL | Agence Belge de Développement |
| EPCD | Etablissement Public Communal de Développement |
| EUR | Euro |
| FCFA | Franc de la Communauté Française de l’Afrique de l’Ouest |
| MEA | Ministère de l’Eau et de l’Assainissement |
| ODD | Objectifs de Développement Durable |
| O&M | Operations and Maintenance |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| ONEA | Office National de l’Eau et de l’Assainissement |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PC | Programme de Coopération |
| PAAMU | Projet d’Assainissement Autonome en Milieu Urbain |
| PADAEPA | Projet d’Appui aux Droits à l’Accès à l’Eau Potable et à l’Assainissement de la ville de Fada N’Gourma |
| PV | Procès-Verbal |
| RH | Ressources Humaines |
| ROI | Règlement d’Ordre Intérieur |
| RPE | Reduction des Perte d’Eau |
| SD | Schéma Directeur |
| SI | Système d’Information |
| STBV | Station de Traitement des boues de vidange |
| TDR | Termes De Reference |
| TEF | Taux d’Exécution Financière |
| TEP | Taux d’Exécution Physique |
| TVA | Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| UGP | Unité de Gestion du Projet |

# Aperçu de l’intervention

## Fiche d’intervention

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de l'intervention** | Projet d’Appui au Droits à l’Accès à l’Eau Potable et à l’Assainissement de la ville de Fada N’Gourma - (Région de l’Est) |
| **Code de l'intervention** | BKF 16 026 11 |
| **Localisation** | Burkina Faso |
| **Budget total** | 10.000.000 Euro  |
| **Budget en régie** |  8.767.900 Euros |
| **Budget en cogestion** |  1.232. 100 Euros |
| **Contribution belge** | 10.000.000 Euros |
| **Contribution du pays partenaire** | 257 115 euros en nature et mise à disposition des RH qualifiées |
| **Secteur (codes CAD)** | 14021 : Approvisionnement en eau – systèmes à grande échelle - Usines de traitement d’eau potable ; ouvrages d’adduction ; stockage ; stations de pompage pour l’approvisionnement en eau ; réseaux d’adduction et de distribution à grande échelle.14081 : Éducation et formation en matière d’approvisionnement en eau et d’assainissement - Activités d’éducation et de formation destinées aux professionnels et fournisseurs de services de ce secteur.12261 : Education sanitaire |
| **Institution partenaire** | Office National de l’Eau et de l’Assainissement (ONEA) |
| **Approbation DTF par le premier CDC** | 11/05/2016 |
| **Date de début de la Convention spécifique** | 28/07/2016 |
| **Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d’ouverture** |  22/08/2016 |
| **Date prévue de fin d'exécution** |  21/08/2021 |
| **Date de fin de la Convention spécifique** |   22/07/2022 |
| **Groupes cibles** | 1. La population de la ville de Fada N'Gourma, Bénéficiaire direct ;
2. Les services techniques de l'ONEA, Bénéficiaire direct ;
3. Les artisans, les entrepreneurs et tous les acteurs du service de l'eau, Bénéficiaire indirecte ;
4. Les artisans Mairie de Fada, Bénéficiaire direct ;
 |
| **Brève description de l’intervention** | Le projet vise à améliorer les infrastructures de production et le réseau de distribution d’eau potable (AEP) de la ville de Fada N’Gourma.En complément aux activités d’AEP, la collecte et le traitement des vidanges des fosses septiques seront améliorés.L’approche orientée sur les droits humains permettra d’assurer la redevabilité et la transparence dans le service de l’eau potable au travers d’activités de communication et l’utilisation des nouvelles technologies. Des activités de formation des détenteurs d’obligations permettront de garantir cette redevabilité. Des activités de sensibilisation des titulaires de droits faciliteront une utilisation raisonnée de l’eau potable et participeront à la promotion de l’hygiène et l’assainissement. |
| **Impact [[1]](#footnote-1)**  | Contribuer à l'atteinte des ODD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain par l'accroissement de l'accès durable à l'eau potable, au développement de l'assainissement et à la promotion du droit d'accès à ces services. |
| **Outcome** | L’accès durable à l’eau potable et un assainissement adéquat sont améliorés dans la ville de Fada N’Gourma. |
| **Outputs** | 1. L’approvisionnement en eau potable est amélioré
 |
| 1. L’assainissement de la ville de Fada N’Gourma est amélioré
 |
| 1. Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés
 |
| **Année couverte par le rapport** |  Janvier 2019 à Décembre 2019 |

## Auto-évaluation de la performance

### Pertinence

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Performance** |
| **Pertinence** | **B** |
| **Commentaires :*** L’intervention s’inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge. L’approche du Projet, fondée sur le respect, la protection et la mise en œuvre des droits de l’homme relatifs à l’eau et l’assainissement, reste au cœur de la stratégie nationale de gouvernance du secteur Eau et Assainissement à l’horizon 2030.
* L’intervention reste aussi pertinente par rapport aux besoins du groupe cible. Les risques et hypothèses identifiés lors de la formulation ont été actualisés et gérés de façon à minimiser les impacts négatifs.
* La logique d’intervention reste appropriée.
 |

### Efficacité

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Performance** |
| **Efficace** | **B** |
| **Commentaires :*** Après l’actualisation de la planification opérationnelle, l’atteinte de l’outcome a été réalignée sur le nouveau délai de mise en œuvre de l’intervention. Plusieurs décisions du comité de pilotage ont permis de minimiser les effets négatifs dans la mise en œuvre du projet sur l’atteinte des objectif globales.
* Les ajustements nécessaires dans les modalités de mise en œuvre de l’intervention ont été en grande partie apportés (Réaménagement budgétaire des lignes relatives à l’output 2, passage en Régie des grands travaux d’AEP, établissement d’un protocole d’accord avec la mairie de Fada N’Gourma).
* L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l’évolution des circonstances externes dans l’optique de réaliser l’outcome. La gestion des risques a été laborieuse mais des solutions ont été apportées. Cependant, des marges d’améliorations restent indispensables pour assurer la réalisation de l’outcome en ce qui concerne la mobilisation de l’expertise interne de l’ONEA (Equipe Projet) et l’ajustement du budget de l’intervention après la prolongation de son délai
 |

### Efficience

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Performance** |
| **Efficience** | **C** |
| **Commentaires :*** La plupart des inputs (Finances, RH, biens et équipements) ont été mis à disposition à temps et ont été bien gérés, cependant les démissions de certains membres de l’équipe en poste à Fada N’Gourma ont privé le Projet des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des activités. Le départ de l’IM en Mai 2019 et l’arrivée de son remplaçant en Novembre 2019 à crée un temps de flottement dans la gestion du programme.
* La plus grosse difficulté de la mise en œuvre des activités de ce programme en 2019 a été de faire aboutir contractualisation pour la réalisation des Grands travaux AEP, volume qui représente 80% du budget total.
* Des ajustements dans le budget restent nécessaires pour s’assurer que les frais liés à la prolongation de la période opérationnelle (moyens généraux) ne réduisent pas les fonds alloués aux investissements.
 |

### Durabilité potentielle

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Performance** |
| **Durabilité potentielle** | **B** |
| **Commentaires :*** La durabilité financière/économique restera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l’évolution de facteurs économiques externes tels que le climat d’insécurité qui se déplace vers la zone de projet.
* L’ONEA, qui devra gérer les infrastructures réalisées dans le cadre du Projet, donne toujours de bonnes garanties quant à ses capacités à assurer le service d’eau potable et d’assainissement autonome dans la commune de Fada N’Gourma. Des investissements considérables sont toutefois à programmer par le pays partenaire pour assurer la desserte en eau à long terme de la villede Fada, une fois que la ressource actuellement exploitée (lac de Tandjari) aura atteint ses limites. La mobilisation des ressources alternatives sera prise en charge par les phases ultérieures décrites dans le Schéma directeur eau potable de Fada N’Gourma.
* L'intervention a bénéficié, en général, de l’appui des institutions chargées de la mettre en œuvre, et cet appui devrait vraisemblablement se poursuivre.

* La réussite de l’intervention repose sur l’implication des structures institutionnelles locales (Mairies de Fada N’Gourma et de Yamba). Elle permettra de renforcer leurs capacités dans la gouvernance des services du secteur AEPA par des activités directes (Formations) et indirectes (travaux de mise en œuvre)
 |

### Conclusions

* L’intervention s’inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge ;
* L’actualisation de la planification opérationnelle et l’atteinte de l’outcome a été réalignée sur le nouveau délai de mise en œuvre de l’intervention ;
* L’Approche stratégique adapté pour la contractualisation des Grands travaux d’AEP est l’invitation des entreprise régional et local ayant l’expérience dans ce genre de travaux et dans les contextes similaires
* L’ONEA, qui devra gérer les infrastructures réalisées dans le cadre du Projet, donne toujours de bonnes garanties quant à ses capacités à assurer le service d’eau potable et d’assainissement autonome dans la commune de Fada N’Gourma.
* Malgré la détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso en 2019 et les différents incidents constatés dans la région de l’Est, il convient de noter qu’aucun incident n’a été constaté ni sur les projets d’adduction d’eau potable, ni dans la ville de Fada N’Gourma.

|  |  |
| --- | --- |
| Fonctionnaire exécution nationale[[2]](#footnote-2) | Intervention Manager Enabel[[3]](#footnote-3) |
| MEHOU Jean Marie | Alex TAGOUKAM NTAMPO |

# Suivi des résultats[[4]](#footnote-4)

## Evolution du contexte

### Contexte général et institutionnel

Le projet PADAEPA est mis en œuvre depuis 2016 en régie et en cogestion. En vue d’améliorer et de faciliter l’avancement des activités, il a été décidé fin d’année 2018, suite à une succession de décisions prises de commun accord avec l’ONEA et le Ministère de l’Eau, de :

* Prolonger l’intervention de 36 mois à 72 mois (sans incidence financière), soit jusqu’au 22 juillet 2022 ;
* D’adapter la modalité de mise en œuvre de cogestion vers la régie pour les travaux de restructuration du système d'Accès à l’Eau Potable/AEP. Ce réaménagement fait passer environ 88% du budget global en régie et 12% en cogestion. Cette décision bien qu’unanime aura eu un impact sur la motivation des équipes nationales de gestion. En effet, ce réaménagement a entrainé une réduction pour l’équipe de l’ONEA de sa marge de manœuvre directe sur le projet, ce qui pourrait expliquer leur faible engagement à s’impliquer pour faire avancer les activités du projet.

La détérioration des conditions sécuritaires dans la région de l’Est et la difficulté de contractualisation du marché des Grands Travaux représentant 80% du budget global ont influencé négativement l’atteinte de l’objectif visé.

La détérioration des conditions sécuritaires dans la Région de l’Est pousse l’état Burkinabé à mettre la ville de Fada en état d’urgence décrété dans la Région de l’Est à partir du 01/01/2019 et couvre-feu décrété à partir du 07/03/2019.

La difficulté de contractualiser le marché des Grands travaux serait aussi dû au contexte sécuritaire.

En effet, ce marché des Grands travaux a été lancé en régie (procédure ouverte) début mars 2019. Il a été publié dans le Bulletin des Adjudications, dans le Journal Officiel de l’Union Européenne et sur le site d’Enabel. Aucune offre n’a été déposée, notamment en raison de la situation sécuritaire, des délais impartis et de la complexité de certaines clauses du cahier spécial des charges. Ce marché publié au niveau international ciblait principalement les entrepreneurs internationaux. Cette démarche n’étant pas adapté au contexte sécuritaire a eu comme résultat de n’avoir aucun soumissionnaire.

A l’arrivée du nouveau Représentant Résident et de l’expert international en contractualisation en mai 2019, le marché a été relancé en procédure négociée sans publication préalable conformément à l’Article 42, §1er, 1° c) de la Loi du 17 juin 2016. Afin de garantir un maximum de concurrence, un avis a également été publié dans 3 journaux locaux au Burkina Faso. 6 entrepreneurs locaux et internationaux renommés ont également été informés de la publication. 11 entités ont manifesté leur intérêt pour ce marché et ont participé à la visite et inspection obligatoire des lieux en septembre 2019 à Fada N’Gourma.

La date de réception des offres a été fixée au mardi 05 novembre 2019. 3 entités ont remis une offre à temps :



Lors de l’évaluation des offres et conformément aux critères d’évaluation du cahier de charge, une offre a été rejetée en raison de la capacité technique insuffisante du soumissionnaire. 2 offres ont satisfait aux critères relatifs à la capacité et ont été jugées régulières. Il s’agit de CGC International et ASI-BF.

Le soumissionnaire CGCINT dont l’offre était la plus disant et nettement supérieure au budget alloué à ce marché a été invité à revoir certains prix à la baisse ainsi que certaines propositions techniques (armoires électriques et système de traitement des eaux sans électro-chloration). Ce soumissionnaire n’a pas souhaité poursuivre la procédure, en particulier en raison de la situation sécuritaire et à la suite d’une attaque terroriste contre des convois d’une société minière en novembre 2019.

Le soumissionnaire ASI-BF S.A. dont l’offre était la plus avantageuse économiquement a confirmé son offre et la nécessité de commander l’offre de base ainsi que l’option 7. La commande de cette option est également souhaitée par l’ONEA. Le soumissionnaire a transmis en janvier 2020 une offre améliorée dont le montant total (offre de base + 7 options) a été revu de 7.543.668,89 € à 7.500.196,16 € à la suite de la suppression des pompes de l’option 7. Le montant total du marché attribué s’élèverait ainsi à 6.080.655,93 € HTVA (5.505.688,97 € pour l’offre de base et 574 966,96 € pour l’option 7).

Le seul document institutionnel manquant demeure l’arrêté ministériel conjoint MINEFID/MEA relatif à la création du PADAEPA.

### Contexte de gestion

#### Modalités de partenariat

Les activités du projet PADEAPA sont mises en œuvre soit en régie et soit en cogestion.

Le tableau ci-dessous présente les contrats conclus au cours de l’année 2019 :

| **Contrats prévus d’être conclu en 2019** | **Gestion** | **Niveau d’avancement au 31 décembre 2019** | **Observations/ commentaires** |
| --- | --- | --- | --- |
| Marché des travaux de réalisation du système d’AEP | En régie | * Réalisation du CSC ;
* Lancement DAO ;
* Réception et évaluation offres ;
* Procédure de négociation avec les entreprises en cours
 | * 03 entités ont remis leur offre le 05 novembre 2019.
* La procédure étant toujours en cours, le contrat n’a pas été conclu.
* L’offre de ASI-BF S.A est la plus avantageuse
 |
| Marché de supervision des travaux de réalisation du système d’AEP | En régie | * Réalisation du CSC ;
* Lancement DAO ;
* Réception et évaluation offres ;
* Procédure de négociation avec les bureaux d’étude en cours
 | * Ce marché n’a été finalisé qu’après le marché de travaux étant donné la nécessité d’attribuer d’abord le marché de travaux avant de s’engager au niveau de la supervision
* L’offre de Tractebel-GKW/Antea est la plus avantageuse
 |
| Marché de réhabilitation du barrage, Avenant N°1 | Cogestion | Contrat conclu dans le délai |  |
| Marché des Travaux de construction de latrines scolaires | Cogestion | Contrat conclu dans le délai |  |
| Marché de supervision des travaux de construction de latrines scolaires | En régie | Contrat conclu dans le délai |  |

Le marché des Grands Travaux d’AEP représentent plus de 80% du budget global du projet. De ce fait, la progression d’atteinte du résultat d’accès à l’eau potable de la ville de Fada est conditionnée par la contractualisation de l’exécution et de la supervision de ses Grands Travaux avec des bonnes entreprises adaptées à l’environnement du travail.

Nous avons connu beaucoup de difficultés pour la contractualisation de ses Grands Travaux. La principale difficulté étant le manque de prestataires potentiels pour la mise en concurrence dans ce contexte d’insécurité créant une opportunité de monopole.

#### Modalités opérationnelles

Le suivi opérationnel des activités se fait de façon périodique par un comité de pilotage appelé COPIL. En 2019, entre le recadrage du projet et le départ du Co-responsable projet, il a pu se tenir deux réunions de coordination des activités. Au cours de ces réunions de coordination, plusieurs décisions/recommandations ont été formulées. Nous proposons de parcourir des décisions ou recommandations afin de voir celles qui ont été prises en compte :

* **Déc.04 du 22/03/2019 :** Par rapport à l’arrêté conjoint MEA/MINEFID portant création du PADAEPA, il avait été prévu d’approcher le responsable du programme PN-AEP Monsieur YE DOFIHOUYAN pour s’enquérir de la suite réservée aux projets d’arrêtés conjoints pour la création des projets de l’ONEA. Cette activité a été réalisée, Cependant le projet n’a pas encore d’arrêté portant création au sein de l’ONEA
* **Réc.01 du 22/03/2019 :** Il avait été proposé de veiller à tenir mensuellement les réunions de suivi des activités du projet (de préférence le Jeudi matin de 3ième semaine de chaque mois). Cette réunion d’activité mensuelle de suivi est nécessaire parce qu’elle permettra à tous les acteurs impliqués d’avoir le même niveau d’information.

La tenue des réunions trimestrielles du Comité de Gestion a eu quelques perturbations à cause du départ du Co-responsable du projet en juillet 2019.

## Performance de l’outcome



### Progrès des indicateurs

|  |
| --- |
| **Outcome :** L’accès durable à l’eau potable et un assainissement adéquat sont améliorés dans la ville de Fada N’Gourma. |
| **Indicateurs/marqueurs de progrès** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente****(2017)** | **Valeur année précédente****(2018)** | **Valeur année rapportage****(2019)** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Réduction de la prévalence de maladies d’origine diarrhéique dans la ville de Fada N’Gourma | 4.5% | 3.95% | 3.24% | 2.81 | 3.6% | 3.1% |
| Taux d’accès à l’eau potable des populations de la ville de Fada N’Gourma | 88% | 87 | 87 | ND | 89% | 90% |

*ND : Non Disponible pour l’instant*

### Analyse des progrès réalisés

L’indicateur sur l’accès durable à l’eau potable et l’assainissement traduit l’impact que l’adduction d’eau potable peut avoir sur la santé des populations et mesure l’accroissement de l’accès à l’eau potable suite aux activités du Projet.

L’indicateur sur l’accès à l’eau potable à un impact sur la santé des populations à travers la réalisation des ouvrages d’approvisionnement en eau potable. On observe une forte décroissance de la prévalence de maladies d’origine diarrhéique dans la ville de Fada au cours de l’année 2019. Cela pourrait s’expliquer par le fait que les activités de sensibilisation ont été réalisées durant cette période. Ces activités ont donc contribué à la réduction du taux de maladies d’origine diarrhéique dans la ville de Fada N’Gourma.

Néamoins, il faut noter que le taux d’accès à l’eau potable ne connaît pas une grande fluctuation. Ceci est dû au retard dans la mise en oeuvre de la réalisation des travaux d’AEP. Le retard dans la réalisation des études et la lenteur du processus de passation des marchés a eut un impact considérable sur le taux d’exécution physique des acivités du projet.

## Performance de l'output 1

**

### Progrès des indicateurs

|  |
| --- |
| **Output 1 : AO1. L’accès à l’eau potable est amélioré dans la ville de Fada N’Gourma.** |
| **Indicateurs/marqueurs de progrès** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente****(2017)** | **Valeur année précédente****(2018)** | **Valeur année rapportage****(2019)** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Nombre de Km de réseau de distribution neufs posés à la fin du Projet | 0 | 0 | 0 | 0 | 2.5 | 51 |
| Ratio capacité de production d’eau potable / Besoins en eau potable | 91.0% | 85.8 | 84.2% | ND | 93% | 94% |
| Rendement total des installations | 75.0% | 70% | 70.0% | ND | 80% | 83% |
| Taux de conformité physico-chimique de l'eau | 98.0% | 97.2% | 97.8% | ND | 98% | 98% |
| Taux de conformité bactériologique de l'eau | 99.0% | 99.9% | 99.7% | ND | 99% | 99% |

*ND : Non Disponible pour l’instant*

### État d'avancement des principales activités

|  |  |
| --- | --- |
| **État d'avancement des principales activités**  | **État d'avancement****Les activités sont :** |
| **En avance** | **Dans les délais** | **Retardées**  | **En sérieux retard**  |
| A0101. Réalisation des études techniques et suivi |  |  |  | X |
| A0102. Amélioration des capacités de production des infrastructures existantes |  |  |  | X |
| A0103. Augmentation de la capacité de production d’eau potable pour la ville de Fada |  |  |  X |  |
| A0104. Extension du réseau de distribution d’eau de Fada N’Gourma |  |  |  X |  |
| A0105. Réalisation des travaux d’adduction d’eau potable pour la ville de Fada N’Gourma |  |  |  | X |

### Analyse des progrès réalisés

L’amélioration de l’accès à l’eau potable dans la ville de Fada est matérialisée par cinq (05) indicateurs :

* **Ratio capacité de production d’eau potable / Besoins en eau potable.** Cet indicateur mesure la capacité du nouveau système d’AEP de répondre à l’évolution de la demande en eau des populations de la ville.
* **Taux de conformité physico-chimique de l'eau.** Cet indicateur mesure la qualité physico-chimique de l’eau distribué dans le système d’AEP de la ville de Fada.
* **Taux de conformité bactériologique de l'eau.** Cet indicateur mesure la qualité bactériologique de l’eau distribué dans le système d’AEP de la ville
* **Rendement total des installations.** Cet indicateur mesure à la fois l’efficience de la gestion technique rendement
* **Nombre de Km de réseau de distribution neufs posés à la fin du Projet.** Cet indicateur mesure d’une façon indirecte l’adéquation du réseau de distribution à l’évolution de l’occupation des parcelles de zone lotie de la ville de Fada.

On remarque qu’en terme de progrès, il n’y a pas une forte variation des indicateurs. Ceci s’explique par l’état d’avancement des activités du projet liés au volet d’approvisionnement en eau potable avec un sérieux retard dû à la contractualisation des travaux.

Il faut noter que certaines activités telles que l’Augmentation de la capacité de production d’eau potable pour la ville de Fada et celle de l’Extension du réseau de distribution d’eau de Fada N’Gourma ont été reprogrammées dans la phase 2 par manque de budget. Toutefois, avec le processus de contractualisation en cours, les grands travaux sont prévus pour démarrer entre mars et avril 2020.

## Performance de l'output 2

**

### Progrès des indicateurs

|  |
| --- |
| **Output 2 : AO2. L’assainissement de la ville de Fada N’Gourma est amélioré** |
| **Indicateurs/marqueurs de progrès** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente****(2017)** | **Valeur année précédente****(2018)** | **Valeur année rapportage****(2019)** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Nombre de cabines de latrines scolaires construites ou réhabilitées à la fin du projet. | 0 | 0 | 0 | 0 | 188 | 234 |
| Proportion des élèves ayant adopté le lavage des mains au savon après utilisation des latrines | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 60% |

### État d'avancement des principales activités

|  |  |
| --- | --- |
| **État d'avancement des principales activités**  | **État d'avancement****Les activités sont :** |
| **En avance** | **Dans les délais** | **Retardées**  | **En sérieux retard**  |
| A0205. Réalisation des travaux de construction de latrines scolaires |  |  |  | X |
| A0206. DAO et suivi des travaux de construction de latrines scolaires |  |  |  | X |

### Analyse des progrès réalisés

L’amélioration de l’accès à l’assainissement dans la ville de Fada est matérialisée par deux (02) indicateurs :

* **Nombre de cabines de latrines scolaires construites à la fin du projet.** Cet indicateur répond au besoin de mesurer l’apport du Projet à l’amélioration de l’assainissement au niveau des établissements scolaires directement visées par la réalisation d’infrastructures.
* **Proportion des élèves ayant adopté le lavage des mains au savon après utilisation des latrines.** Cet indicateur répond au besoin de mesurer le changement de comportement induit par la sensibilisation effectuée dans les écoles et l’adoption de la pratique du lavage des mains après l’utilisation des latrines

L’atteinte de l’output 2 qui vise l’amélioration de l’accès à l’assainissement de la ville de Fada N’Gourma est réduite à la réalisation de la seule activité principale qu’est la réalisation des travaux de construction de latrines scolaires. Cette activité en cogestion avec l’ONEA est sérieusement en retard à cause des lenteurs administratives de l’ONEA. Le processus de contractualisation (processus de recrutement et le processus d’attribution du marché) prend trop de temps.

Nous proposons pour résoudre ce problème un suivi mensuel rigoureux des activités du projet. Ce suivi mensuel périodique déjà suggéré au cours des réunions trimestrielles permettra de mieux apprécier le niveau d’avancement des activités et de proposer des décisions de recadrage.

Les autres activités sont annulées en commun accord avec le ministère de l’Eau.

## Performance de l'output 3

**

### Progrès des indicateurs

| **Output 3 : AO3. Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés** |
| --- |
| **Indicateurs/marqueurs de progrès** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente****(2017)** | **Valeur année précédente****(2018)** | **Valeur année rapportage****(2019)** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Nombre de personnes dont les capacités techniques et managériales sont renforcées (Toutes catégories d'acteurs) | 0 | 0 | 60 | 20 | 80 | 100 |
| Nombre de session de formations données sur la maintenance des réseaux, la réduction des pertes, la redevabilité du service et la maitrise d'ouvrage communale à la fin du projet | 0 | 0 | 2 | 2 | 7 | 8 |
| Proportion de ménages ayant bénéficié d’une sensibilisation sur l’eau potable, hygiène et assainissement à la fin du projet | 0% | 0% | 0% | 58% | 50% | 66% |
| Taux de BF équipés de panneaux d’affichage | 0 | 0 | 100% | 100% | 100% | 100% |

### État d'avancement des principales activités

| **État d'avancement des principales activités**  | **État d'avancement****Les activités sont :** |
| --- | --- |
| **En avance** | **Dans les délais** | **Retardées**  | **En sérieux retard**  |
| A0301. Sensibilisation sur les droits et devoirs des titulaires de droits |  | X |  |  |
| A0302. Formations des détenteurs d'obligations et des acteurs du secteur de l'eau |  |  | X |  |
| A0303. Amélioration de la communication et de l’accessibilité du service |  | X |  |  |
| A0304. Amélioration du monitoring des infrastructures via technologies numériques |  |  |  | X |
| A0305. Renforcement de l’ONEA en matière d’OM |  |  |  | X |

### Analyse des progrès réalisés

Le respect des droits des titulaires et l’acquittassions des devoirs des détenteurs sont matérialisés par quatre (04) indicateurs :

* **Nombre de personnes dont les capacités techniques et managériales sont renforcées (Toutes catégories d'acteurs).** Cet indicateur permet de rendre compte du renforcement des capacités de toutes les catégories d’acteurs du secteur.
* **Nombre de session de formations données sur la maintenance des réseaux, la réduction des pertes, la redevabilité du service et la maitrise d'ouvrage communale à la fin du projet.** Cet indicateur permet de rendre compte des activités du Projet en vue de garantir la pérennisation d’un service d’approvisionnement en eau potable et d’assainissement de qualité.
* **Proportion de ménages ayant bénéficié d’une sensibilisation sur l’eau potable, hygiène et assainissement à la fin du projet.** Cet indicateur permet de rendre compte des activités dédiées à la sensibilisation des populations bénéficiaires du service de distribution d’eau potable et assainissement, devant être informés de leurs droits et devoirs.
* **Taux de bornes fontaines (BF) équipées de panneaux d’affichage.** Cet indicateur répond au besoin de mesurer l’effort du projet à améliorer la communication de l’ONEA sur le service en vue de garantir les droits des bénéficiaires au respect des prix de vente établis.

À travers les progrès enregistrés par les indicateurs de suivi en 2019, on constate une amélioration des droits des titulaires. Cela se traduit par un effort de respect des tarifications de l’eau au niveau des bornes fontaines. Le renforcement de capacité managériale et technique des gestionnaires de BF et des services techniques de l’ONEA a permis d’améliorer le respect des droits des titulaires et a permis aux détenteurs de s’acquitter de leur ses devoirs.

La convention de subside BKF1602611/CSUB/001 conclue entre l’Agence belge de développement ENABEL et l’ONEA expirant le 31 décembre 2019 a été prolongée jusqu’au 30 juin 2020. Cette prolongation du délai devra permettre de finaliser les activités en cours à savoir l’amélioration de la communication et de l’accessibilité du service à travers la production des dépliants PADAEPA et des panneaux d’affichages au niveau des bornes fontaines. La communication sur le projet se fera pendant la phase d’exécution des Grands travaux. Une rencontre entre la direction de la communication de l’ONEA et l’expert communication Enabel doit être organisée pour définir un agenda commun.

L’activité d’amélioration du monitoring des infrastructures via les technologies numériques a été annulée en commun accord avec le ministère de l’Eau.

# Suivi budgétaire

*Le tableau ci-dessous fait la synthèse de résultat du suivi budgetaire*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Budget****(EUR)** | **Dépenses (EUR)** | **Solde (EUR)** | **Taux de déboursement à la fin de l’année 2019** |
| **Années précédentes****(2018)** | **Année couverte par le rapport (2019)** |
| **Total** | 8 552 500 |  |  601 712 | 7 950 789 | **14.41%** |
| **Output 1** | 7 642 500 |  |  538 683 | 7 103 817 | **7.00%** |
| **Output 2** | 540 000 |  |  - | 540 000 | **0.00%** |
| **Output 3** | 370 000 |  | 63 028 | 306 972 | **17.00%** |
| **Total Moyens généraux (Z) - incl. Réserve** | 1 447 500 |  |  876 048 | 571 452 | **60.50%** |

Le taux de déboursement est passé de 11% (décembre 2018) à 14.41% (décembre 2019).

* Output 1 : l’amélioration de l’accès à l’approvisionnement en eau potable représente plus de 80% du budget global. Cependant, cette activité principale tarde de démarrer à cause de la détérioration des conditions sécuritaires dans la région de l’Est et la difficulté de contractualisation du marché les Grands Travaux. Ceci explique le faible taux de déboursement à la fin de l’année 2019.
* Output 2 : L’amélioration de l’assainissement de la ville de Fada représente 7% du budget global de l’intervention. Son taux de déboursement de 0% s’explique du fait des lenteurs administratives dans la passation des marchés pour l’exécution des latrines sur les 04 Lots. Le marché des travaux de réalisation des latrines en Co-gestion a trop tardé pour être lancé et attribué.
* Output 3 : Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés. Cet objectif spécifique représente 5% du budget global d’intervention. Son faible taux de déboursement (17%) est du aux défaillances du Bureau d’étude chargé de la Campagne d’intermédiation sociale pour la promotion de l’hygiène en milieu domestique et scolaire dans la ville de Fada N’Gourma.

# Risques et problèmes

*L’analyse des risques de l’intervention est enregistrée dans Pilot. Le rapport de résultats d’intervention reprend l’extrait de Pilot (gestion des risques).*

1. ANALYSE DES RISQUES

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Identification des risques** | **Analyse des risques** | **Traitement des risques** | **Suivi des risques** |
| Description du risque | Période d'identification | Catégorie de risque | Probabilité | Impact potentiel | Total | Action(s) | Resp. | Date limite | Progression | Statut |
| Les études menées au départ du projet sont contradictoires par rapport aux hypothèses du DTF, rendant le budget insuffisant | 23/07/2016 | OPS | Faible | Haute | Moye n | Réajustement des résultats du Projet |   | N/A | Devis estimatif travaux compatible avec budget alloué. Areconsidérer après ouverture des offres travaux AEP | En cours |
| Zones possibles d’insécurité dans la région de l’est (dégradation du niveau sécuritaire) | 23/07/2016 | OPS | Haute | Haute | TrèsÉlevé | Monitorage permanent des conditions de sécurité |   | N/A | La ville de Fada est passé en zone Orange (Ambassade de France) depuis mars 2018 et en zone rouge depuis février 2019 ; Attaques répétés aux postes de police et douane dans la région de l'EST depuis mars 2018. | En cours |
| Budget insuffisant pour couvrir la prolongation du délai d’exécution du Projet | 01/07/2018 | OPS | Haute | Haute | TrèsÉlevé | Proposition d'un réaménagement budgétaire |   | 30/06/2019 | Réaménagement budgétaire approuvé par coordination Enabel/ONEA le 22/03/2019. Situation à reconsidérer après réception offres marché travaux AEP | Accompli |
| Le cadre juridique du projet ne correspond pas aux modalités exécutives des Projets/Programmes de l'ONEA,  | 01/10/2016 | JUR | Moyen | Haute | Haute | Obtenir les décrets conjointes de création du Projet | MEHO U Jean Marie | 30/04/2019 | Validation et publication de l’arrêté de création du PADAEPA encours | En cours |

1. ANALYSE DES PROBLEMES

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Identification des problèmes** | **Analyse de la question** | **Traitement de question** | **Question de suivi** |
| Description du problème | Période d'identification  | Catégorie de question | Impact potentiel | Action(s) | Resp. | Date limite | Progression | Statut |
| Lenteur du processus de passation des marchés publics en Cogestion | 01/08/2016 | JUR | Haute | Insister sur respect des délais par ONEA | MEHOU Jean Marie | N/A | Suivi rapproché MP ONEA mis en place. Restent à attribuer : DAO latrines (Demande de ANO à rédiger) ; DDP MU réseau (Levée de resserve sur ANO en cours);  | En cours |
| Intégration du Point Focal MP dans l’équipe d'appui ONEA nommé le31/12/2018 | MEHOU Jean Marie | 30/04/2019 | Décision complémentaire pour augmentation du nombre des membres de l’équipe projet ONEA en cours | En cours |
| Blocage au niveau de la contractualisation pour le marché des travaux dû au fait que les enveloppes des soumissionnaires dépassent l'enveloppe disponible | 06/11/2019 | FIN | Moyen | Négociation engagée avec une des entreprises pour diminution des coûts des travaux sur certains postes. |   | 02/01/2020 | La lettre de formalisation de la négociation est préparée et doit être envoyé le 19/12/2019. | En cours |

# Synergies et complémentarités

## Avec les autres interventions du portefeuille

L’Equipe de PADAEAPA a travaillé auprès de l’équipe de l’intervention Entreprenariat du portefeuille bilatéral comme appui technique et conseils. Les appuis apportés sont :

* L’élaboration des termes de reférences pour la réalisation de certaines infrastructures;
* Le monitoring ;
* Conseils dans l’élaboration de la short-list des soumissionnaires ;
* L’évaluation des offres ;
* Contribution à la proposition des thématiques liés à l’eau et à l’assainissement.

## Avec les projets pour tiers

L’équipe PADAEPA apporte ses conseils techniques au projet FINEXPO. Elle donne ses avis techniques sur les dossiers portant sur la thématique Eau et Assainissement soumis à l’ambassade de Belgique pour approbation ou validation (Dossier d’appel d’offre, Rapport sur les sites de forages, ect...).

## Autres synergies et complémentarités

Aucune sysnergie avec d’autre acteur public au privé n’a été réalisée.

# Thèmes transversaux

## Environnement et changement climatique

Le projet PADAEPA s’inscrit dans la thématique Environnementale et changement climatique. Il vise à accroître l’accès à l’eau potable dans la ville de Fada N’Gourma, tout en veillant à l’amélioration de l’Environnement. Allant dans le sens des orientations nationales du secteur, le projet développe sa stratégie au travers d’une approche fondée sur les droits humains. L’objectif général du projet est de « contribuer à l’atteinte des ODD dans le secteur de l’eau et de l’assainissement en milieu urbain par l’accroissement de l’accès durable à l’eau potable, au développement de l’assainissement et à la promotion du droit d’accès à ces services ».

L’atteinte de cet objectif passe par la réalisation des gros travaux d’Approvisionnement en Eau Potable. La prise en compte de l’aspect Environnement fait partie intégrante du projet à travers les études et la mise en œuvre du PGES qui découle des Etudes d’Impact Environnemental et Social réalisé par le bureau IGIP pour le compte de l’ONEA.

Aussi, pour les pratiques en matière d’hygiène, d’assainissement et dans la bonne gestion de l’eau, les activités de sensibilisation et de formation permettant la promotion de l’hygiène et l’assainissement ont été réalisées par le cabinet BACED. Une attention particulière a été portée sur la bonne utilisation de la ressource, en limitant le gaspillage et améliorant les capacités de stockage.

## Genre

La prise en compte du genre est intégrée dans le projet.

**Ce qui est prévu dans le cadre du projet pour la prise en compte du genre :**

* **Limitation des corvées d’eau :** Le développement du réseau de la ville de Fada N’Gourma permettra d’améliorer l’accès à l’eau potable. Au travers de la multiplication des bornes fontaines et des branchements privés, la corvée d’eau sera facilitée pour les mères de familles et les jeunes filles, en charge de cette corvée. L’allègement de la corvée eau (en temps et en pénibilité) aura un **impact direct sur les conditions de vie des ménages de la ville de fada N’Gourma.**

Les mères de famille pourront consacrer leurs temps à des tâches plus rémunératrices comme le maraîchage ou le développement d’activité lucrative (comme une petite échoppe de produits manufacturés), diversifiant par là même occasion, les revenus du ménage.

* **Les pratiques en matière d’hygiène et assainissement :** L’amélioration de l’accès à l’eau potable s’accompagne d’activités de promotion d’hygiène et d’assainissement (résultat 2). Ces activités devront tenir compte de la dimension genre. En effet, les femmes sont les premières bénéficiaires d’un accès à l’eau potable à proximité, ainsi que de l’existence d’un dispositif d’assainissement amélioré. L’amélioration de l’accès à l’eau potable, l’hygiène et l’assainissement à des conséquences en matière de santé publique spécialement sur les conditions de vie des femmes et fillettes
* **Création d’emploi chez les femmes :** Le projet portera aussi une attention particulière à la représentativité des femmes dans la création d’emplois locaux temporaires et réguliers. Comme cela a été constaté, les femmes travaillent en tant que fontainière. Leur rôle pour la vente de l’eau aux bornes fontaines sera valorisé et promeut pour les nouveaux postes créés.

**Ce qui sefait dans le cadre du projet pour la prise en compte du genre :**

* **Les pratiques en matière d’hygiène et assainissement :** L’amélioration de l’accès à l’eau potable s’accompagne d’activités de promotion d’hygiène et d’assainissement (résultat 2). Ces activités ont été réalisés dans le cadre des activités de campagne d’intermédiation sociale pour la promotion de l’hygiène et l’assainissement par BACED. **52% des femmes** ont été formé et sensibilisé sur les pratiques en matière d’hygiène, d’assainissement et dans la bonne utilisation de l’eau.

**Ce qu’ilreste à faire dans le cadre du projet pour la prise en compte du genre :**

* **La Limitation des corvées d’eau et la Création d’emploi chez les femmes :** Ses Objectifs seront pris en compte pendant la réalisation des Gros travaux d’AEP et des travaux de construction de Latrine scolaire.

# Leçons apprises

## Les succès

Au regard de l’état d’avancement des activités, il n’y a pas encore de leçons apprises des succès.

## Les défis

Dans le cadre de la contractualisation des travaux, la prise en compte du contexte pour la sélection des entreprises reste un défi majeur.

## Questions d’apprentissage stratégique

* La mise en œuvre des activités en cogestion est un facteur qui semble ralentir le processus de prise de décision. En effet, certaines activités gérées en cogestion trouvent difficilement le consensus entre les deux parties.
* La coresponsabilité dans la gestion d’un projet semble aussi ralentir le processus de gestion de celui-ci si les deux parties ne font pas un effort de convergence vers un objectif commun. L’opportunité d’apprentissage stratégique peut se définir dans la définition claire des rôles des deux responsables au niveau de la formulation du projet. Il s’agit aussi de définir comment faire pour permettre surtout à la partie nationale d’être plus pro-active dans la gestion du projet.

## Synthèse des enseignements tirés

*La synthèse des leçons apprises est reprise dans le tableau ainsi que le public cible potentiellement intéressé par l’enseignement tiré.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Enseignements tirés** | **Public cible** |
| *Description de l’enseignement tiré.* | *Le public potentiellement intéressé par l’enseignement tiré. (Intervention, portefeuille pays, Représentation, départements de Enabel Bruxelles, pays partenaire, Belgique…).* |
| La prise en compte du contexte local dans la sélection des entreprises reste un défi majeur. | Enabel |
| La mise en œuvre des activités en cogestion est un facteur qui ralentit le processus de prise de décision. | Enabel |
| La co-responsabilité dans la gestion d’un projet doit s’appuyer sur la définition claire du rôle de chaque responsale. | Enabel |

# Pilotage

## Modifications apportées à l’intervention

Aucune modification n’a été apporté au cours de l’année 2019.

## Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

| **Décisions/ Recommandations** | **Effectivité de la Décision/ Recommandation** | **Nécessité de l’action/justifier** |
| --- | --- | --- |
| **Réc.01 du 22/03/2019**Veiller à tenir mensuellement les réunions de suivi des activités du projet (de préférence le Jeudi matin de 3ième semaine de chaque mois) | * Non effective
 | * La réunion de suivi des activés mensuelles à montrer sa nécessité car elle permettra à tous les acteurs impliqués d’avoir le même niveau d’information
 |
| **Déc.01 du 22/03/2019**Veiller à lever l’objection sur l’attribution des travaux d’urgence pour l’extension du réseau de distribution de Fada N’gourma | * Effective
 |  |
| **Réc.02 du 22/03/2019**Veiller à accélérer le processus d’attribution du marché relatif à la mission de contrôle des Grands travaux d’AEP à Fada N’gourma | * Non effective
 | * Dépend de l’attribution du marché des travaux des grands travaux d’AEP
 |
| **Déc.02 du 22/03/2019**Par rapport à l’exécution de la convention de subsides au CEMEAU, finaliser les rapports techniques et financiers relatifs à la tranche 1 des formations déjà exécutées. | * Effective
 |  |
| **Déc.03 du 22/03/2019**Par rapport à l’exécution de la convention de subsides au CEMEAU, soumettre tous les documents nécessaires pour le décaissement des fonds relatifs à la tranche 2 des formations prévues. | * Effective
 |  |
| **Déc.04 du 22/03/2019**Par rapport à l’arrêté conjoint MEA/MINEFID portant création du PADAEPA, approcher le responsable du programme PN-AEP Monsieur YE Dofihouyan pour s’enquérir de la suite réservée aux projets d’arrêtés conjoints pour la création des projets de l’ONEA | * Effective
 | * L’arrêté MEA/MINEFID portant création du projet PADAEPA est toujours en cours.
 |
| **Déc.05 du 22/03/2019**Par rapport à l’acquisition des terrains relatifs à la construction des gros ouvrages d’AEP à Tandjari, finaliser le montage du dossier de cession foncière en partenariat avec la commune de Yamba | * Effective
 | * Le dossier de cession foncière a été monté par l’ONEA en partenariat avec la commune de Yamba. L’évaluation des indemnisations nécessaires et le payement est en cours,
* La Publication de l’arrêté portant affectation du site de Tandjari comme droit d’utilité publique en cours.
 |
| **Déc.06 du 22/03/2019**Par rapport à l’acquisition des terrains relatifs à la construction des gros ouvrages d’AEP à Boudangou (Réservoir) et au secteur 8 (Château d’eau) de Fada N’gourma, finaliser le montage du dossier de cession foncière en partenariat avec la commune de Fada N’gourma. | * Effective
 | * Le dossier de cession foncière a été monté par l’ONEA en partenariat avec la commune de Fada N’gourma. L’évaluation des indemnisations nécessaires et le payement est en cours,
* Publication de l’arrêté portant affectation du site du Secteur 8 à Fada N'gourma et Boudangou
 |
| **Déc.07 du 22/03/2019**Veiller à prendre une décision additionnelle pour compléter les membres de l’équipe-projet PADAEPA avec :* **01 Représentant DASS (M. KOMBASRE Brice) ;**
* **01 Représentant SQE (M. DIARRA Souleymane) ;**
* **01 point focal DM (M. KONATE Hermann);**
* **01 point focal DF (M. SANOGO Momini);**
 | * Effective
 |  |
| **Réc.04 du 22/03/2019**Veiller à transmettre à Enabel, les sujets de renforcement technique identifiés et la liste des agents de l’ONEA concernés pour vérifier les opportunités disponibles à la SDWE dans le cadre des mesures d’accompagnent. | * Effective
 |  |
| **Réc.05 du 22/03/2019**Solliciter la participation du Top-Management de l’ONEA à la prochaine mission de plaidoyer auprès des autorités locales à Fada N’gourma en vue de booster la libération rapide des terrains concernés par les cessions foncières | * Non effective
 |  |
| **Déc.08 du 22/03/2019**Suite à la présentation de la situation du projet PADEAPA, il a été décidé de veiller à mettre en exécution le budget du PADAEAPA modifié au 22/03/2019 | * Non effective
 |  |

| **Décision à prendre** | **Action** | **Suivi** |
| --- | --- | --- |
| Décision à prendre | Période d'identification | Source | Action(s) | Resp. | Date limite | Progression | Statut |
| Veiller à mettre en exécution le budget du PADAEPA modifié le 22/03/2019 qui a été adopté séance tenante. | 22/03/2019 | Comité de suivi | Encoder le nouveaubudget dans le FIT et UBW |   | 15/04/2019 |   | En cours |
|   |
| Veiller à prendre une décision additionnelle pour compléter les membres de l’équipe-projet PADAEPA avec :- 01 représentant DASS (MrKOMBASRE Brice) ;- 01 représentant SQE (Mr DIARRA Souleymane) ;- 01 point focal DM (Mr KONATE Hermann) ;- 01 point focal DF (Mr SANOGO Momini). | 22/03/2019 | Comité de suivi | Prise de décision DG ONEA | MEHOU Jean Marie | 15/04/2019 |   | En cours |
|   |
| Par rapport à l'acquisition des terrains relatifs à la construction des gros ouvrages d'AEP à Boudangou et au secteur 8 de Fada N'gourma, finaliser le montage du dossier de cession foncière en partenariat avec la commune de Fada N’Gourma. | 22/03/2019 | Comité de suivi | Prise de l’arrêté portant affectation des sites du secteur 8 à Fada et Boundagou | MEHOU Jean Marie | 31/01/2020 | Cet arrêté n'est pas encore sorti. Poursuivre le suivi de l'arrêté. | En cours |
|   |
| Par rapport à l'acquisition des terrains relatifs à la construction des gros ouvrages d'AEP à Tandjari, finaliser le montage du dossier de cession foncière en partenariat avec la commune de Yamba. | 22/03/2019 | Comité de suivi | Prise de l’arrête portant affectation du site de Tandjari | MEHOU Jean Marie | 31/01/2020 | Cet arrêté n'est pas encore sorti. Poursuivre le suivi de l'arrêté. | En cours |
|   |
| Par rapport à l'Arrêté conjoint MEA/MINEFID portant création du PADAEPA, approcher leresponsable du programme PN-AEPMonsieur YE Dofihouyan pour s’enquérir de la suite réservée aux projets d’arrêtés conjoints pour la création des projets de l’ONEA. | 22/03/2019 | Comité de suivi | Validation et publication de l’arrête de création du PADAEPA | MEHOU Jean Marie | 31/01/2020 | La progression est estimée à environ 90%. Dossier retourné à l'ONEA par le MEA pour correction. | En cours |
|   |
| Veiller à corriger le PV-CAM de laDDP indiquée à l’action n°2 (DDP | 05/12/2018 | Comité de suivi | Une nouvelle demande deANO sera adressée au Bailleur | MEHOU Jean Marie | 12/12/2018 |   | Accompli |
| Relative aux travaux d'urgence pour l'extension du réseau de Fada) conformément à l’avis d’objection émis par ENABEL le 27/11/2018. Une nouvelle demande d’ANO sera adressée au Bailleur. |   |   |  |   |   |   |   |
|   |
| Par rapport à l’action 12, (Marche pour l'acquisition du matériel relatif à la réduction des pertes d'eau) proposer un nouveau dossier de concurrence suivant la procédure d’appel d’offres au lieu de la demande de prix qui n’a pas abouti. | 05/12/2018 | Comité de suivi | Rédiger un nouveau dossier de mise en concurrence de type DAO | MEHOU Jean Marie | 12/12/2018 | Marché accompli | Accompli |
|   |
| Refaire la planification générale de tout le projet PADAEPA afin de retrouver la maîtrise | 19/12/2019 | Equipe d'intervention n | Faire la planification technique et financière détaillée du projet en intégrant les périodes d'audit ainsi que la revue à mi-parcours. |   | 15/01/2020 |   | Prévu |

## Réorientations stratégiques envisagées

La principale réorientation stratégique envisagée pour l’année 2020 est la mise en place des rencontres mensuelles pour le suivi des activités du projet.

Cette idée avait déjà été proposée comme recommandation (Réc.01 du 22/03/2019) lors de la réunion trimestrielle N°05 : **Veiller à tenir mensuellement les réunions de suivi des activités du projet (de préférence le Jeudi matin de 3ième semaine de chaque mois).**

## Recommandations

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Recommandations** | **Acteur** | **Date limite** |
| Mise en place d’une rencontre mensuelle pour le suivi des activités du projets | COPIL | Q1 2020 |
| Renforcer les rencontres trimestrielles | Unité de Gestion du Projet | Q1 2020 |

# Annexes

## Critères de qualité

*Pour chacun des critères (Pertinence, Efficience, Efficacité et Durabilité potentielle), plusieurs sous-critères et des assertions relatives à ces derniers ont été formulés. En choisissant la formulation qui correspond le mieux à votre intervention (ajouter un « X » pour choisir une formulation), vous pouvez calculer la note totale applicable à ce critère spécifique (voir infra pour les instructions de calcul).*

|  |
| --- |
| **1. PERTINENCE : le degré dans lequel l’intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu’avec les attentes des bénéficiaires.** |
| *Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un ‘A, pas de ‘C’ ni de ‘D’ = A; Deux fois un ‘B’ = B ; Au moins un ‘C, pas de ‘D’ = C ; Au moins un ‘D’ = D* |
| **Évaluation de la PERTINENCE : note totale** | **A** | **B** | **C** | **D** |
|  |  |  |  |
| **1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention** **?**  |
| …  | **A**  | Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d’efficacité de l’aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. |
| … | **B**  | S’inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d’efficacité de l’aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. |
| … | **C**  | Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l’efficacité de l’aide ou la pertinence. |
| … | **D** | Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d’efficacité de l’aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis. |
| **1.2 La logique d’intervention, telle qu’elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?** |
|  | **A**  | Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d’intervention mis en place (si cela est applicable). |
|  | **B**  | Logique d’intervention appropriée bien qu’elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d’objectifs, d’indicateurs, de risques et hypothèses. |
|  | **C**  | Les problèmes par rapport à la logique d’intervention peuvent affecter la performance d’une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises. |
|  | **D** | La logique d’intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir. |

|  |
| --- |
| **2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU’À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l’intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.** |
| *Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux ‘A, pas de ‘C’ ni de ‘D’ = A; Deux fois un ‘B’, pas de ‘C’ ni de ‘D’ = B ; Au moins un ‘C, pas de ‘D’ = C ; Au moins un ‘D’ = D* |
| **Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale** | **A** | **B** | **C** | **D** |
|  |  |  |  |
| **2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?** |
|  | **A**  | Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires. |
|  | **B**  | La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d’ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d’amélioration est cependant possible. |
|  | **C**  | La disponibilité et l’utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques. |
|  | **D** | La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l’atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires. |
| **2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?** |
|  | **A**  | Les activités sont mises en œuvre dans les délais. |
|  | **B**  | La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n’a pas d’incidence sur la fourniture des outputs. |
|  | **C**  | Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard. |
|  | **D** | Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification. |
| **2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?** |
|  | **A**  | Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés. |
|  | **B**  | Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d’amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing. |
|  | **C**  | Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires. |
|  | **D** | La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps. |

|  |
| --- |
| **3. EFFICACITÉ JUSQU’À CE JOUR : le degré dans lequel l’outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l’année N** |
| *Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un ‘A, pas de ‘C’ ni de ‘D’ = A; Deux fois un ‘B’ = B ; Au moins un ‘C, pas de ‘D’ = C ; Au moins un ‘D’ = D* |
| **Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale** | **A** | **B** | **C** | **D** |
|  |  |  |  |
| **3.1 Tel qu’il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?** |
|  | **A**  | La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s’il y en a) ont été atténués. |
|  | **B**  | L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s’il y en a) n’ont pas causé beaucoup de tort. |
|  | **C**  | L’outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d’effets négatifs auxquels le management n’est pas parvenu à s’adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l’outcome. |
|  | **D** | L'intervention n’atteindra pas son outcome, à moins que d’importantes mesures fondamentales soient prises. |
| **3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?**  |
|  | **A**  | L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l’évolution des circonstances externes dans l’optique de réaliser l’outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive. |
|  | **B**  | L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l’évolution des circonstances externes dans l’optique de réaliser l’outcome. La gestion des risques est relativement passive. |
|   | **C**  | L'intervention n’est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l’évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s’avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome. |
|  | **D** | L'intervention n’est pas parvenue à réagir à l’évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l’outcome. |

|  |
| --- |
| **4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d’une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l’intervention).** |
| *Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 ‘A, pas de ‘C’ ni de ‘D’ = A; Maximum 2 ‘C’, pas de ‘D’ = B ; Au moins 3 ‘C, pas de ‘D’ = C ; Au moins un ‘D’ = D* |
| **Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale** | **A** | **B** | **C** | **D** |
|  |  |  |  |
| **4.1 Durabilité financière/économique ?**  |
|  | **A**  | La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n’auront aucune incidence sur celle-ci. |
|  | **B**  | La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l’évolution de facteurs économiques externes. |
|  | **C**  | Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d’évolution du contexte économique. |
|  | **D** | La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n’interviennent des changements majeurs. |
| **4.2 Quel est le degré d’appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l’assistance externe ?**  |
|  | **A**  | Le Comité de pilotage et d’autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s’engagent à continuer à produire et utiliser des résultats. |
|  | **B**  | La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d’autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d’atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d’amélioration est possible. |
|  | **C**  | L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d’autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n’est pas garantie. Des mesures correctives sont requises. |
|  | **D** | L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n’offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité. |
| **4.3 Quels sont le niveau d’appui politique fourni et le degré d’interaction entre l'intervention et le niveau politique ?** |
|  | **A**  | L'intervention bénéficie de l’appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra. |
|  | **B**  | L'intervention a bénéficié, en général, de l’appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n’a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement. |
|  | **C**  | La durabilité de l'intervention est limitée par l’absence d’appui politique. Des mesures correctives sont requises. |
|  | **D** | Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s’avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention. |

|  |
| --- |
| **4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?** |
|  | **A**  | L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l’amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n’est pas là un objectif explicite). |
|  | **B**  | La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d’une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s’avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité. |
|  | **C**  | L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n’a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises. |
|  | **D** | L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n’interviennent. |

## Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Non applicable car aucun changement n’a été apporté au cadre logique au cours de l’année 2019

## Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

Non applicable car aucun processus de changement n’a été encore planifié

## Aperçu des MoRe Results

|  |  |
| --- | --- |
| Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ? | Non applicable |
| Rapport Baseline enregistré dans PIT ? | Oui |
| Planning de la MTR (enregistrement du rapport) | Septembre 2020 |
| Planning de l'ETR (enregistrement du rapport) | Décembre 2022 |
| Missions de backstopping depuis le 01/01/2019 | - |

## Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Fournir le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » (il peut simplement être joint au présent document et ne doit pas faire partie du rapport en tant que tel).

## Ressources en termes de communication

A ce stade aucune ressource n’a été produite.

1. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté [↑](#footnote-ref-1)
2. *Nom et signature (+ effacer ces instructions)* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Nom et signature (+ effacer ces instructions)* [↑](#footnote-ref-3)
4. « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l’atteinte des outputs et permettant l’avancée vers l’outcome de l’intervention, à un plus haut niveau. [↑](#footnote-ref-4)